

LE ST LAURENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Remise des équipements offerts par le « Lagon de la Prée » pour les jeunes du Football Club Fouras / St Laurent



CONSEIL MUNICIPAL

résumé des délibérations

INSTAURATION D'UNE TARIFICATION DES SALLES MUNICIPALES POUR LES PRESTATAIRES NE DISPOSANT PAS D'UN STATUT D'ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI 1901.

Il est nécessaire d'instaurer une tarification pour les salles municipales relative à leur occupation par des prestataires ne disposant pas du statut d'association régie par la loi de 1901 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré instaure le tarif pour une année de : 140 € à raison de 1h00 par semaine d'occupation effective, de 200 € pour 1h30, de 240 € pour 2h00.

RYTHMES SCOLAIRES DE LA RENTRÉE 2018-2019.

- Considérant le Projet Educatif Territorial (P.E.D.T.) des communes de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE, FOURAS-LES-BAINS, BREUIL-MAGNÉ ET ÎLE D'AIX ; et les avis défavorables des Conseils d'École respectifs des écoles des communes de FOURAS-LES-BAINS et de BREUIL-MAGNÉ, confortés par les délibérations concordantes des Conseils Municipaux des communes ;

- Considérant que pour l'intérêt des enfants et pour une meilleure organisation des parents, il convient d'harmoniser l'organisation du temps scolaire entre les écoles des communes membres du P.E.D.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents mais à quatorze voix pour et une voix contre des suffrages exprimés,

- décide de conforter la délibération du conseil d'école du 25 janvier 2018 ;

- refuse de solliciter une dérogation aux rythmes scolaires pour un retour à la semaine de quatre jours.

CRÉATION D'UN BUDGET PROPRE AU SERVICE PÉRISCOLAIRE

Considérant la nécessité d'accorder au service périscolaire et à sa direction, la liberté dans ses commandes et afin de permettre à la mairie de suivre avec précision la comptabilité de ce service, le conseil municipal autorise la création d'un budget propre au service périscolaire.

DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR LES TRAVAUX DE LA ROUTE IMPÉRIALE DE L'ANNÉE 2018.

Le projet de travaux de la route impériale de l'année 2018, dont le montant prévisionnel s'élève à 343 676,24 euros hors taxes comprenant l'aménagement des entrées et centres de bourg pour 335 621,33 euros hors taxes et le coût de la maîtrise d'œuvre pour 8 054,91 euros, est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux de

l'état, ledit projet a déjà reçu une subvention du département de la Charente-Maritime au titre des amendes de police pour un montant de 20 000 euros au titre de l'année 2017.

Le conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessous exposé :

DETR : 85 919,06 € 25,00%

Conseil départemental : 20 000,00 € 5,82%

Emprunt : 200 000,00 € 58,19%

Autofinancement : 37 757,18 € 10,99%

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2018

Monsieur le maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux des contributions directes locales pour l'année 2018 et de les fixer de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 14,25% ;

Taxe sur le foncier bâti : 18,25% ;

Taxe sur le foncier non bâti : 46,75%.

Le conseil municipal accepte les taux proposés.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Association Parents d'Elèves : 1 500 €

Four à chaux : 200 €

Souvenir Français : 600 €

Club pongistes Fouras : 1 000 €

Football club Fouras/St-Laurent : 1 350 €

Gym Evasion : 500 €

Modern Jazz : 900 €

Tennis club St-Laurent : 1 000 €

Foulées nordiques : 300 €

Judo club Fouras/st-Laurent : 300 €

Entente cycliste Fouras/st-Laurent : 700 €

Aïkido Fouras/st-Laurent : 150 €

BUDGET DES ÉCOLES POUR L'ANNÉE 2018

Détails des dépenses des écoles de l'année 2017 :

Entretien : 30 696,28 €

Papeterie - fournitures – impression : 7 876,10 €

Numérique : 19 512,41 €

Sorties – événements : 2 256,75 €

Travaux divers : 7 747,04 €

Personnel : 53 935,56 €

Emprunt : 41 473,39 €

Total général : 163 497,53 €

Budget 2018 des écoles de la commune :

- Entretien Aber propreté / ADCR services : 32 000 €
- Papeterie, fournitures, impression, fourn. Scol. / loc. Imprim. / manuels / copies : 7 800 €
- Numérique maint. Ordin. / inform. Ecole / dvd / sécurité : 18 000 €
- Sorties – évènements, transport Scol. / piscine : 3 000 €
- Travaux divers mobilier / travaux / sécurité : 1 300 €
- Personnel ATSEM : 55 000 €
- Emprunt : 41 420,89 €
- TOTAL GENERAL : 158 520,89 €**

BUDGET PÉRISCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2018

- Achats alimentation, CRO / goûters : 72 360 €
- Achats équipements : petit équipement / bureau / entretien. / pédago. / sport : 4 880 €
- Services extérieurs : réparation. / Elis / AIGA / transport / animations / TAP : 23 267 €
- Autres services: EDF / Orange / formation / missions / assurance : 6 040 €
- Personnel : 183 515 €
- TOTAL GENERAL : 290 062 €**

BUDGET BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2018

Achat de livres : 4 000 €

DEMANDE DE SUBVENTIONS LIÉES AUX CHEMINEMENTS DOUX ET AU CONTRAT DE RURALITÉ POUR LES TRAVAUX DES PISTES CYCLABLES DE L'ANNÉE 2018

- Conseil départemental : 20 000,00 € 16,70%
- C.A.R.O. : 47 895,38 € 40,00%
- Sous-total : 67 895,38 €
- Emprunt : 40 000,00 € 33,41%
- Autofinancement : 11 843,07 € 9,89%
- COÛT HT : 119 738,45 €**

DEMANDE D'EMPRUNT À TAUX FIXE DE 400 000 EUROS SUR QUINZE ANS

Afin de financer une partie des travaux de la Route Impériale de l'année 2018 et une partie des travaux des pistes cyclables de l'année 2018, la commune réalise un emprunt de 400 000 euros sur quinze ans. Cet emprunt, réalisé à la caisse d'épargne par l'intermédiaire du syndicat départemental de la voirie, sera remboursé trimestriellement et à trimestrialités constantes de 7 436 euros payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif du capital. Les trimestrialités comprenant aussi les intérêts dudit capital au taux de 1,46 pourcent l'an. Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement et de frais de dossier de 0,10% soit 400 euros.

VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AB NUMÉRO 172

Vente de la parcelle cadastrée section ab numéro 172, d'une surface de 1500 mètres carrés, pour la somme de quatre-vingt-dix mille euros à la société la MIFA, domiciliée 16, rue des bouleaux à Le Vergeroux.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2017.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et des suffrages exprimés, approuve le compte de gestion pour l'exercice budgétaire de l'année 2017 visé par le comptable public, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2017.

INVESTISSEMENT		
DÉPENSES	B.P. + D.M. +	502 475,42 €
	RÉALISÉ	335 109,24 €
	SOLDE	167 366,18 €
	R.A.R. 2017	149 866,18 €
RECETTES	B.P. + D.M.	502 475,42 €
	RÉALISÉ	530 910,12 €
	SOLDE	28 434,70 €
	R.A.R. 2017	0,00 €

FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES	B.P. + D.M.	1 512 038,56 €
	RÉALISÉ	1 235 414,92 €
	SOLDE	276 623,64 €
RECETTES	B.P. + D.M.	1 512 038,56 €
	RÉALISÉ	1 630 300,29 €
	SOLDE	118 261,73 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE	
INVESTISSEMENT	195 800,88 € dont 89 009,42 € de report 2016
FONCTIONNEMENT	394 885,37 € dont 108 986,53 € de report 2016
RÉSULTAT	590 686,25 € dont 197 995,95 € de report 2016

AFFECTATION DU RÉSULTAT POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2017

- un excédent de fonctionnement de : 285 898,84 €,
- un excédent reporté 2016 de : 108 986,53 €,
- un excédent d'investissement de : 106 791,46 €,
- un excédent reporté 2016 de : 089 009,42 €,

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat pour l'exercice budgétaire de l'année 2017 sur le budget primitif pour l'exercice budgétaire 2018 de la manière suivante :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
EXCÉDENT 2017	106 791,46 €	EXCÉDENT 2017	285 898,84 €
REPORTÉ 2016	89 009,42 €	REPORTÉ 2016	108 986,53 €
TOTAL	195 800,88 €	TOTAL	394 885,37 €
EXC. D'INVEST. REPORTÉ (001)	195 800,88 €	EXC. DE FONC. REPORTÉ (002)	394 885,37 €

BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2018

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général : 613 650,00 €		Produits des services, domaines et ventes : 87 500,00 €	
Charges de personnel et F. Ass. : 680 400,00 €		Impôts et taxes : 857 762,00 €	
Autres charges de gestion courantes : 91 809,53 €		Dotations, subventions et participations : 242 637,10 €	
Charges financières : 48 500,00 €		Autres produits de gestion courantes : 140 000,00 €	
Dépenses imprévues : 49 464,37 €		Produits exceptionnels : 90 500,00 €	
Virement à la section d'investissement : 379 960,57 €		Atténuation de charges : 50 000,00 €	
		Excédent de fonctionnement reporté : 394 885,37 €	
Total	1 863 284,47 €	Total	1 863 284,47 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Emprunts et dettes assimilées : 120 453,06 €		Excédent d'investissement reporté : 195 800,88 €	
Eglise : 10 000,00 €		Dotations, fonds divers : 110 000,00 €	
Aménagement centre-bourg : 149 633,18 € 50 366,82 €		Subventions d'investissement reçues : 116 910,00 €	
		Emprunts et dettes assimilés : 400 000,00 €	
Salle des mariages : 5 022,72 € 7 977,28 €		Virement à la section d'investissement : 379 960,57 €	
Ad'ap : 19 000,50 €			
Révision P.L.U. : 49 832,63 €			
Cimetière : 7 500,00 €			
Route Impériale : 400 000,00 €			
Cheminements doux : 150 000,00 €			
Administration générale : 6 000,00 €			
Bâtiments communaux : 38 748,36 € 1251,64 €			
Salle polyvalente : 15 447,95 € 4552,05 €			
Voirie et réseaux : 150 000 € 16 885,26 €			
Total	1 202 671,45 €	Total	1 202 671,45 €

Permanence assistante sociale

Sur rendez-vous au secrétariat Tél. : 05 46 88 15 79
et dans les locaux de la DTPR :
28 rue Chanzy à Rochefort.

Partir en vacances...

C'est possible avec :



Cet organisme, propose des séjours de une à deux semaines pendant les vacances d'été en caravane, mobil home ou gîte à la campagne.

Contacteur : Cécile Groulade par téléphone au 05 46 74 38 50 ou 06 74 68 96 79 adressez-vous au bureau au 33, rue Denfert Rochereau Appt 7 - 17100 Saintes



Le CCAS de Saint Laurent de la Prée est partenaire de "Ma Commune Ma Santé" qui est un contrat de santé mutualisé disponible sur l'ensemble du territoire.

ACTIOM est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

Elle a pour but de proposer aux communes par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) une solution mutualisée de santé, réservée à tous leurs administrés, sans distinction sociale.

Modalités de souscription : il n'y a ni questionnaire de santé, ni examens médicaux, ni limite d'âge, le seul critère est de résider dans la commune.

Vous pouvez postuler en remplissant les bulletins d'adhésion disponible auprès du conseiller spécialisé Monsieur DELANCRAY par téléphone au 06 33 09 15 47 (du lundi au vendredi de 9h à 18h).



Le dispositif Sortir Plus

Cette aide, a pour objectif de faciliter les déplacements des personnes de plus de 80 ans, sous forme de chèques (CESU) permettant de payer des transports effectués par un prestataire agréé. Ce dispositif est désormais assuré par les caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco et s'adresse à leurs allocataires (retraités du secteur privé).

Faciliter les déplacements utilitaires ou de loisirs

Cette aide est destinée à faciliter les déplacements hors du domicile, lorsqu'ils deviennent difficiles et qu'aucun proche n'est disponible : appréhension à sortir seul et à utiliser les transports en commun, problèmes de santé, difficultés pour se déplacer, fatigabilité... Il est en effet essentiel de garder l'habitude de sortir de chez soi, pour éviter l'isolement et conserver une vie sociale. Ces sorties peuvent être d'ordre utilitaire (visite chez un médecin, analyses médicales, courses, démarches administratives, coiffeur, trajet pour la gare) ou de loisirs (promenade, spectacles, visite à des amis, des proches). Pour un rendez-vous médical, il est possible d'être accompagné par un proche.

Ces déplacements, à pied ou au moyen d'un véhicule, seront facilités grâce à un accompagnement par des professionnels de l'aide à domicile ou du transport accompagné, employés par des structures agréées ; les déplacements individuels (en taxi par exemple) ne relèvent pas de ce dispositif.

Comment s'y prendre ?

Trois carnets de chèques d'une valeur de 150 € peuvent être obtenus annuellement (soit 450 € au total sur l'année), à utiliser au cours de l'année civile et jusqu'à fin janvier de l'année suivante ; une participation financière vous sera demandée (15 € pour le premier chéquier, 20 € pour le second et 30 € pour le troisième).

Pour commander un chéquier puis pour organiser vos sorties, contactez un conseiller « Sortir Plus » au 0 810 360 560.

Celui-ci organisera avec vous votre sortie (date, horaire, durée) et contactera un professionnel d'une structure agréée par les caisses de retraite (si vous en connaissez un, vous pouvez le signaler au conseiller Sortir Plus).

Le coût de la sortie, calculé en fonction de la distance et du temps nécessaire, sera réglé au moyen du nombre de chèques nécessaires.

Nouveau stage de remise à niveau du Code de la route

Semaine 20 du mois de Mai

Le service du CCAS de la mairie de Saint Laurent de la Prée organise un nouveau stage de remise à niveau du code de la route à destination des Saint Laurentais de 50 ans et plus.

Afin d'organiser ce stage et prévoir une date, il est nécessaire qu'il y ai un minimum de 12 personnes inscrites. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie au 05.46.84.00.35

Venez en toute convivialité réviser votre code de la route.

Chacun pourra s'exprimer, participer aux thèmes qui seront mis en place par Béatrice JACQUES, monitrice agréée, dans l'auto-école, située au 09 Grande Rue (à côté du salon de coiffure)

Coût : 15 € les 2 heures de stage , le CCAS prend en charge 7,50 €, fin des inscriptions le 30 avril.



Quelques infos sur l'aide à la personne

Le maintien à domicile

Le maintien à domicile est l'objectif à privilégier pour continuer à vivre son quotidien dans un cadre familial et maintenir des relations familiales et sociales indispensables à une bonne qualité de vie.

Il est cependant indispensable de mettre en place toutes les solutions à votre disposition pour le vivre dans les meilleures conditions possibles et pour le prolonger le plus longtemps possible : utilisation de toutes les formes d'aide à domicile, humaines et matérielles, en recourant aux différentes structures d'aide, d'accueil et d'orientation; recours aux soins à domicile en cas de problèmes de santé; aménagement du logement pour y vivre confortablement en limitant les risques (prévention des chutes).

Enjeux et organisation

Pour rester chez soi dans de bonnes conditions, il faut pouvoir bénéficier d'un cadre propre et sécurisant, et d'une vie sociale adaptée à son âge. Il faut également être en mesure de conserver une hygiène personnelle de qualité, ainsi qu'une bonne hygiène de vie.

En dehors de l'appui souvent incontournable que représentent la famille et les proches - que l'on appelle les « aidants naturels » - toute une série d'aides, humaines ou financières, sont donc prévues pour permettre à la personne âgée de continuer à vivre à son domicile, selon son degré de dépendance... Il suffit parfois de peu de choses, et avant tout d'une aide à la vie quotidienne (97 % des personnes aidées en bénéficient), notamment le ménage et les courses. Elle va être assumée par l'aide ménagère ou aide à domicile.

Le respect de la pudeur

Lorsque l'autonomie est moindre, l'auxiliaire de vie sociale ou l'assistante de vie sociale interviennent pour assurer, au-delà des tâches ménagères, une aide aux autres gestes de la vie quotidienne : aide aux repas, aide à la toilette, à l'habillage, aux transferts et déplacements... Parce qu'elle intervient au plus près de la personne, elle est formée au respect de la pudeur et de la vie privée. Elle connaît aussi les impacts physiques et psychologiques du vieillissement.

Des besoins parfois temporaires

La perte d'autonomie peut être importante mais passagère, par exemple pendant la durée du traitement d'une maladie grave. Dans ce cas il existe une prise en charge « garde à domicile » qui permet d'assurer durant

une durée limitée une présence soutenue au domicile (jusqu'à 35 heures par semaine). Il existe également une série d'aides matérielles destinées à se simplifier la vie : télé-alarme, portage des repas, petits dépannages...

Plus on avance en âge et plus les soins médicaux et infirmiers deviennent nécessaires et réguliers. Ils pourront être réalisés, selon leur degré d'importance, par un service de soins infirmiers ou une infirmière libérale inscrits ou non dans un réseau de santé ou un service d'hospitalisation à domicile, qui font également travailler des aides soignantes.

L'habitat et les transports

S'il faut savoir se simplifier le quotidien et prévenir les chutes, il est difficile de faire entrer un fauteuil roulant dans une maison dotée de quelques marches à l'entrée, difficile également de monter chaque jour un escalier intérieur lorsque l'on a 80 ans... L'aide à l'amélioration de l'habitat doit permettre de résoudre ces obstacles à la vie chez soi.

On n'est jamais aussi heureux de rester chez soi que lorsque l'on peut en sortir aisément, que ce soit pour faire des démarches administratives ou de soins, ou pour maintenir des liens sociaux avec sa famille, son quartier, ou encore pour continuer à militer pour telle cause essentielle à nos yeux. L'aide aux transports et à la mobilité permet de continuer à se déplacer dans de bonnes conditions. Les associations et clubs vous offrent le cadre d'une activité sociale.

Qui aide et comment bénéficier d'une aide ?

Le CCAS, le CLIC, l'assistant de service social, une association de soins à domicile et/ou le délégué régional de votre caisse de retraite complémentaire vous aideront à y voir plus clair. Après évaluation de vos besoins et de vos ressources, ils vous orienteront (ou s'occuperont pour vous des démarches) auprès du Conseil Départemental ou des caisses de retraites (CRAM et/ou caisses complémentaires).

Au premier rang des conditions du bien vieillir, il y a souvent la possibilité de rester chez soi, de garder ses habitudes dans son quartier, avec son voisinage, ses relations.

Aujourd'hui, 90 % des Français vieillissent chez eux ou dans leur famille. Les autres sont accueillis en institution.

L'aide à la vie quotidienne

Les aides à domicile regroupent toutes les aides possibles dans le domaine de la vie quotidienne. La principale des aides concerne les tâches ménagères. On peut citer également l'aide à la personne, pour se lever, s'habiller, se laver, se nourrir; l'aide aux courses; moins fréquentes, l'aide à la gestion ou aux démarches

administratives, ou la présence de nuit, la vérification de la prise de médicaments, le bricolage et le jardinage. Le secteur de l'aide à domicile connaît des évolutions profondes depuis le début des années 1990. Les enjeux sont tels (croissance du nombre des personnes âgées, instauration de l'Aide personnalisée à l'autonomie...) qu'il est devenu indispensable de mieux former les intervenants et de prendre des mesures pour favoriser l'emploi dans le secteur des services aux particuliers.

Les soins à domicile

Ils représentent l'ensemble des soins et traitements nécessitant l'intervention de personnel soignant à l'endroit où le malade réside, qu'il s'agisse d'un logement privé, d'un foyer résidence ou d'une maison de retraite. Dans ce cadre, c'est le service qui prodigue les soins qui se déplace vers le patient, avec le matériel nécessaire, et non l'inverse.

Le médecin traitant

Vous devez l'avoir choisi depuis juillet 2005. Ce n'est pas forcément un médecin généraliste. Il vous orientera si besoin vers les médecins spécialistes, pour vous permettre de bénéficier du remboursement maximum des prestations de ces derniers. Certains spécialistes échappent à cette règle comme les dentistes, ophtalmologistes, pédiatres, gynécologues...

Les réseaux de santé

Depuis longtemps, les professionnels de santé s'organisent en réseau pour rendre un meilleur service à leurs patients. Ces réseaux sont aujourd'hui reconnus et financés sur dossier par la Sécurité Sociale et l'Etat. Pour les personnes âgées, des réseaux de maintien à domicile se mettent actuellement en place.

L'habitat

Pour pouvoir continuer à vivre chez soi en toute tranquillité, il est indispensable de prendre en compte les changements liés à l'avancée en âge. Troubles de la vision, de la marche, difficultés à monter sur un escabeau, incapacité à grimper des escaliers tous les jours...

Il s'agit certes de prévenir les chutes, si fréquentes chez les personnes âgées (environ une personne sur trois de plus de 65 ans), mais aussi de vivre plus confortablement. Et lorsque des difficultés particulières ou le handicap interviennent, il faut envisager des aménagements spécifiques, pour la réalisation desquels vous pouvez demander des conseils auprès du Pact Arim, ainsi que des aides financières auprès de l'Agence Nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH).

Madame Marlène CHASSIN
Maire adjoint aux affaires sociales

TRAVAUX

Remise en état des trottoirs par enrobé à chaud par le syndicat de voirie.



Rénovation des chais du presbytère par les employés municipaux.



Installation des armoires pour la fibre optique.



Fleurissement des bacs en pierre



Prévision des travaux pour la Route Impériale : rénovation des réseaux d'eau, par la RESE en mai et juin.
Rénovation chaussée et trottoir par le syndicat de voirie de juillet à septembre.

NOUVEAUTÉS

Une Ruche est s'ouverte !

Une Ruche Qui Dit Oui est ouverte à Saint Laurent de la Prée depuis le Mardi 3 Avril 2018. Julie PELLERIN, à l'initiative du projet, rassemble des membres (les abeilles) et des producteurs autour de son projet.

Une Ruche qui Dit Oui c'est un point de distribution de produits locaux qui permet de connecter producteurs et consommateurs via une plateforme Internet.
<https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/10995>

Comment ça marche ?

Il s'agit d'un marché éphémère qui prend forme chaque mardi de 17h30 à 19h00 sous La Halle de la Bouillèrie où les clients viennent récupérer leurs produits commandés sur la plateforme Internet.

La Ruche permet aux gourmands d'accéder à une superbe offre de produits fermiers : légumes, fruits, pains, fromages, viandes, poissons, coquillages, tisanes, herbes aromatiques, huiles essentielles, confitures, sirops, ...

Nous travaillons avec des producteurs locaux, situés en moyenne à 38 kilomètres de la Ruche. Notre Ruche cherche toujours à recruter de nouveaux membres et de nouveaux producteurs pour dynamiser son offre. Rejoignez-nous sans hésitation si vous aussi vous souhaitez agir pour soutenir l'économie locale et surtout nos producteurs.



A propos

La Ruche qui dit Oui ! donne à tous les moyens de construire un système alimentaire juste. Grâce à sa plateforme en ligne et à ses outils numériques, plus de 1000 Ruches ont été créées en Europe. Chaque semaine, producteurs locaux et consommateurs se retrouvent pour des marchés éphémères. Créée en 2011, le réseau rassemble aujourd'hui plus de 5000 producteurs et 160 000 gourmands réguliers.

Informations pratiques :

<https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/10995>

Tous les mardis, de 17h30 à 19h00

Halle de la Bouillèrie – Grande Rue

Contact : Julie Pellerin

julie.vigot@hotmail.fr

06 42 39 41 27



Un collecteur de bouchons

Pour préserver l'environnement : le plastique recyclé permet la fabrication de nouveaux objets plutôt que de polluer la nature en ne se dégradant pas. Et c'est aussi pour s'entraider entre valides et moins valides !

L'AREI (association loi de 1901) collecte les bouchons de plastique en Charente, Charente Maritime et Deux Sèvres.

Les quelques milliers d'euros que rapporte chaque année la vente de ces bouchons à une usine de recyclage sont destinés à des actions en faveur du handicap sous différentes formes, dont :

- L'aide individuelle pour l'achat de matériel,
- Le financement d'aménagements spécifiques,
- Ou encore l'aide à des associations œuvrant dans le domaine du handicap.

Exemples : 500€ pour un portique de mise à l'eau, 500€ pour un aménagement de maison, 300 € pour une prothèse, 350 € pour les activités de l'association « y arrivem », 450 € pour l'acquisition d'un matériel adapté, 500 € pour des baptêmes de moto destinés aux handicapés...

Notre engagement : La vente des bouchons collectés ICI permet des actions pour les handicapés d'ICI. En 2017 nous avons envoyé 22 tonnes (soit environ 195 sacs de 100 litres) à l'usine de Voves (<http://www.atmosplastics.com>) pour une recette d'environ 5000 €.

Vous connaissez une personne en situation de handicap ou un établissement pour handicapés qui a besoin de nous ? CONTACTEZ NOUS : A.R.E.I. Handi -Service: 05.46.68.52.54 ou : 06.88.74.43.21.

Apportez dès à présent vos bouchons, seulement les bouchons en plastique, sans papier, ni carton, ni métal !

Le conteneur est situé devant la garderie de l'école primaire. Vous agirez pour la nature, et pour la solidarité entre valides et moins valides : merci !



VIE ASSOCIATIVE

Hatha Yoga

Le lundi de 20h00 à 21h 15, vous avez la possibilité de pratiquer du Hatha Yoga à St Laurent de la Prée.

Les cours se déroulent à la salle polyvalente avec

Thierry Corrales,

professeur diplômé de la FFHY.

Tél: 06 76 46 11 16



Venez pratiquer le tennis de table au Club Pongiste Fourasin

Complexe Sportif Roger Rondeaux (près du stade)

Savez-vous que 30% des effectifs du Club Pongiste Fourasin, soit près de 40 personnes, résident à Saint-Laurent de la Prée !! Vous aussi, venez les rejoindre.

Le club Pongiste Fourasin accueille les pongistes des plus jeunes aux vétérans chaque jour de la semaine. Ses entraîneurs offrent des séances pour la formation des jeunes, des créneaux pour les loisirs, les seniors, les familles. Venez pratiquer de manière modérée pour le plaisir et le bien-être ou de manière intensive pour la performance.

Des stages ouverts à tous sont organisés durant les vacances scolaires, des tournois ouverts à tous, licenciés et non licenciés, se déroulent tous les jeudis de l'été ainsi que le dimanche 13 mai 2018.



Tournois de ping à Fouras les Bains
Gymnase Roger Rondeaux

Tous les jeudis en juillet et août
Ouverts à tous !

Inscriptions sur place de 19h00 à 19h30
www.cp-fouras.fr ou 06 08 98 98 19 Coût : 5€

Les tableaux se disputent avec classement intégral. Chaque joueur est assuré de faire au moins 5 parties.

Toutes les informations et inscriptions sur le site du club : www.cp-fouras.fr ou au 06 08 98 98 19

L'Association Four à Chaux Pierres et Fagots a besoin de vous !

Créée en 2016, l'Association a pour but la sauvegarde du dernier four à chaux (1895) de notre commune.

Afin de pouvoir organiser son premier chantier de bénévoles en 2019, elle recherche du matériel. Aussi, si dans vos garages, greniers, placards, remises vous avez de quoi participer à ce projet n'hésitez pas à l'apporter au 854, route des fours à chaux ou bien téléphoner au 06 42 15 03 19 (Mme Cécile DANGEL) pour un enlèvement à domicile.

Voici la liste :

Matériel pour plusieurs personnes :

10 pelles

5 brouettes (de 60 litres)

8 piochons pour creuser les joints de maçonnerie

3 barres à mine et/ou 3 pieds de biche pour retirer des pierres

4 marteaux de coffreur pour réaliser des coffrages.

Pour chaque personne (10 environ par chantier) : une truelle, une massette, un burin, une gamate (auge en plastique permettant de mettre le mortier), un seau, des chaussures de sécurité, des casques de chantier.

Pour le chantier :

Bétonnière, clous assez longs, planches de bois assez épaisses (pour réaliser des coffrages), des bastaings, des étais, des bâches, de la ficelle pour réaliser les cordeaux, des serre-joints de maçon, des sacs d'enduit à la chaux.

Vous pouvez également devenir membre de l'association : 20 € en individuel ou 30 € par couple.

Vous pouvez faire un don sur le site helloasso en tapant four à chaux dans la barre de recherche ou utiliser le lien « faire un don » sur la page facebook de l'association : Four à chaux St Laurent de la Prée 17 (don à partir de 1 euro accepté).

En vous promenant vous avez accès à une vue du four en longeant le champ (accès défriché et panneau directionnel flèche verte visible).

MAIRIE HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi - Mardi de 12h00 à 17h00

Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi - Vendredi de 10h00 à 12h00

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin
au 05 46 84 00 35

Courriel : mairie@saintlaurentdelapree.fr

Site Internet : www.saintlaurentdelapree.fr

Blog : <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

Modern' Jazz

Le gala de danse aura lieu le samedi 9 juin 2018 à la salle de Breuil Magné.

On vous attend nombreux pour ce spectacle qui sera haut en couleurs !



L'ASSOCIATION
MODERN' JAZZ
ST LAURENT DE LA PRÉE
présente

Une Soirée
au Musée...

-spectacle de danse 2018-

samedi 9 juin
20h30

Entrée 6€
Gratuit pour
les - de 12 ans

Salle de Breuil Magné

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION SUR PLACE

Foulez Nordique au Pays de Fort Boyard Samedi 19 mai 2018

Marche nordique pour pratiquants et débutants

L'association Foulées Nordiques de la Prée organise la 6ème édition du rassemblement marche nordique à Saint-Laurent-de-la-Prée.

Le weekend de la Pentecôte est l'occasion de pratiquer votre activité marche nordique ou de découvrir une autre façon de marcher dynamique sur des parcours balisés.

Une initiation est assurée par un animateur diplômé Fédération Française de Randonnée : rendez-vous à 8h00 pour le prêt de bâtons (contre pièce d'identité) pour un départ à 8h30. Possibilité de partir ensuite sur un autre parcours.

Les parcours :

L'Aubonnière, 14 km à travers les marais, la campagne, les sentiers du littoral, les plages ... possibilité de prolonger par les parcours « La Fumée »



La Presqu'île, 18 km à travers les marais, le long de la Charente, les sentiers du littoral, les plages ... possibilité de prolonger par le parcours « La Fumée »

La Prée, 23 km immersion dans les marais, le long de la Charente ...

La Fumée 5 km supplémentaires (l'Aubonnière ou la Presqu'île) pour relier la pointe de la presqu'île, l'embarcadère de l'île d'Aix face au fort Enet ...

Des ravitaillements sont prévus sur chaque parcours.

Pique-nique tiré du coffre à l'arrivée sous tivoi à Saint-Laurent-de-la-Prée.

Tarif 7 € par personne.

Accueil à partir de 8h00 parking salle polyvalente 131 rue de la Croix des Joncs 17450 Saint-Laurent-de-la-Prée. Départs entre 8h30 et 9h30.

Inscriptions et renseignements:

Sur le site : <https://fouleznordique.jimdo.com/>

ou <https://www.fouleesnordiques.com/>

Par téléphone : 06 33 26 36 69

Le longe côte/marche aquatique, comment ça marche ?

Le longe côte/marche aquatique est une activité dynamique qui consiste à se déplacer en ayant un niveau d'immersion entre le nombril et les aisselles.

Cette discipline demande un équipement en néoprène indispensable ; des chaussons pour la protection des pieds ainsi qu'un vêtement pour réduire les échanges thermiques.

Une séance dure environ 1 heure, selon les conditions météo et de la mer.

La portance de l'eau et de l'équipement produit une flottabilité positive, soulageant les membres inférieurs, tout en faisant travailler le corps qui lutte contre l'inertie de l'eau. Ceci entraîne des bienfaits non négligeables : retour veineux amélioré, effet de massage, travail de chaînes musculaires, du tonus, de l'équilibre, bénéfique des oligo-éléments, sans compter l'aspect ludique et convivial d'une séance en groupe.

L'association Foulées Nordiques de la Prée propose différents entraînements aux longueurs à grande plage Fouras les Bains:

Le lundi marche aquatique soutenue, entraînement intensif pour les longueurs expérimentés et les compétiteurs.

Le mardi et samedi marche aquatique dynamique pour un entraînement sport santé .

Le vendredi MacSanté pour une marche tout en douceur Une séance découverte, permet de tester cette activité. L'équipement vous est loué.

Séances découverte : samedis 28 avril, 12 mai et 09 juin 2018. Prendre rendez-vous au 06 33 26 36 69.

Séances animées par des encadrants qualifiés.

Renseignements sur le site :

<https://www.fouleesnordiques.com/>

Ou téléphoner à :

Chantal Hay, présidente 06 33 26 36 69

Daniel Mogenot, vice-président 06 68 60 05 27

La saison golfique commence au Golf Club Rochefort Océan.

Cette année est marquée par des événements importants, tels que les 25 ans du Club et la Ryder Cup 2018. Vous retrouverez un Club House, ayant fait « peau neuve », et son sympathique personnel d'accueil.

Les dates, à noter, pour les compétiteurs et ceux qui veulent découvrir le parcours et le Club, sont les suivantes :

- 13 mai : Flag Tour pour les jeunes de 07 à 11 ans
- 03 juin : Compétition GOLF SHOP
- 14 juin : Compétition LEXUS TOYOTA
- Du 15 au 18 juin inclus : Journées Portes Ouvertes.

Venez découvrir le golf !

- 21 juin : Compétition LION'S CLUB – compétition caritative au profit des enfants atteints de cancer
 - 24 juin : RYDER CUP. Venez découvrir cette formule de jeu
 - 08 juillet : Coupe de la Commission Sportive
 - 26 et 27 juillet : Journées conviviales de l'ASGPC
- Et bien d'autres...

Renseignements et inscriptions à l'Accueil du Golf : 1608 route Impériale 17450 SAINT LAURENT DE LA PREE –
Tel : 05 46 84 56 36

Venez nombreux !



La Marche de la St Laurent, c'est toujours le 10 août ! Départ à partir de 18 heures.

Lau'Rando vous propose sa 9ème randonnée semi-nocturne avec repas par étapes. Cette année, vous ferez un parcours de 12 km à travers la presqu'île, et vous verrez le soleil se coucher sur l'océan... Tout en marchant, vous rencontrerez le poste apéritif, puis celui des entrées, et le plat principal, le fromage... le dessert, avec le café, ou le thé, ou autres boissons, qui vous accueilleront à votre retour à la salle polyvalente. Vous pourrez aussi participer au tirage de la tombola gratuite.

Cette randonnée est en co-organisation avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, et les communes de Saint Laurent de la Prée et Fouras les Bains.

Manifestation éco-responsable : gobelets et couverts « durables » vous seront offerts.

Parking sur place.

Attention : il est indispensable de s'inscrire avant le 4 août 2018, le nombre de participants est limité.

Vous trouverez le bulletin d'inscription sur notre site : www.laurando.fr (adultes : 14 € ; enfants : 8 €) dans les Mairies de Saint Laurent et Fouras, et dans les offices de Tourisme du Pays Rochefortais.

Et n'oubliez pas : quand on fait 10 000 pas, c'est un excellent niveau d'activité ! (autant pour la prévention, que pour l'optimisation d'un traitement) Cela correspond à 1 heure 15 de marche environ, on va à son rythme, l'important est le nombre de mouvements accomplis. Le 12 mai, et le 10 août seront donc pour vous des jours « parfaits », invitez vos amis à partager ces bons moments, vous êtes les bienvenus !

Connaissez-vous ... la meilleure façon de marcher ?

Pour ma part, j'aime marcher en bonne compagnie... Lau'Rando vous invite :

-la Belle Rando est une sortie gratuite, qui est co-organisée par le club, avec le magasin Décathlon de Rochefort sur Mer.

Le samedi 12 mai, à 9 heures, rendez-vous à l'accueil du magasin, rue des pêcheurs d'Islande à Rochefort, une boisson et des viennoiseries vous attendent.

Inscription gratuite sur place, et à partir de 9 h 30, départ des marcheurs, un groupe fera un circuit de 9 km tandis que l'autre découvrira une « rando douce » de 5 km. Au cours de la promenade, un ravitaillement sera offert par Décathlon, et les participants se verront remettre des bons de réduction de 20% sur le rayon rando-montagne. Alors venez fêter les beaux jours, et participez à cette Belle Rando !



Tennis club de la prée, demandez le programme !

Le club a désormais ses entrées dans l'école
élémentaire de Saint-Laurent.

Entre mars et avril 2018, Cécile DE WINNE propose, chaque mardi et vendredi, une animation Tennis aux enfants de Moyenne et Grande Section, durant leurs pauses méridiennes (TAP). Pour les CP et CE1, cette animation aura lieu d'avril à juin 2018, chaque vendredi, toujours durant la pause méridienne (TAP). Enfin, l'un des cycles EPS de la classe de M. Pinero sera lui aussi consacré au tennis, entre les mois d'avril et de juin 2018 (mercredi et vendredi).



Le Tennis Club de la Prée organise des
rencontres amicales sur ses terrains.

- Mercredi 20 juin 2018, de 14 h à 16 h : Jeux et matchs réservés aux scolaires (+remise de diplômes).
 - Mercredi 27 juin 2018 : Animation en plateaux pour les enfants ayant participé aux TAP (+remise de diplômes).
 - Samedi 30 juin 2018 : Plateaux GALAXIE (rouge/orange/vert), ouvert à tous.
 - Dimanche 8 juillet 2018 : Tournoi de Beach Tennis (pique-nique sur la plage).
 - Samedi 14 juillet 2018 : Plateaux GALAXIE (rouge/orange/vert), ouvert à tous.
 - Samedi 21 juillet 2018 : Plateaux GALAXIE (rouge/orange/vert), ouvert à tous.
 - La Fête du Tennis aura lieu le dimanche 24 juin 2018 (portes ouvertes sur les terrains).
 - Des stages d'été sont proposés du lundi 9 au vendredi 13 juillet, ainsi que du lundi 16 au vendredi 20 juillet .
- Renseignements et inscriptions : merci de contacter Cécile au 06 70 23 75 52.

Holiscal

Journée caritative Fleurs à Cœur
le samedi 30 juin 2018 sur Fouras.

Pour cette seconde édition, HOLISCAL propose de reconduire le binôme d'animatrices avec Anne RICHARD



pour les plantes comestibles sauvages et Lisou OUDIN-BARBEDOR pour les Fleurs de Bach, le tout à observer dans leur milieu naturel lors d'une balade découverte.

Les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés à une ONG partenaire qui œuvre pour les enfants du bout du monde.

Prix de la participation repas inclus : 30,00€ / personne (25,00 € / enfant de moins de 12 ans)

Inscriptions dès le 15 mai 2018

Organisatrice : Lisou Oudin Barbedor – Association HOLISCAL

Tél : 06 18 55 02 56

Courriel : lisou.holiscal@yahoo.com

Site : www.holiscal.com

FLEURS à CŒUR



Sortie Plantes Sauvages Comestibles & Fleurs de Bach
au profit des enfants à l'autre bout du monde

1 journée balade-découverte sur Fouras avec repas...
le samedi 30 juin 2018

Action humanitaire organisée par
l'association **HOLISCAL**

AGENDA

MAI

Vendredi 4 : 20h30 Loto du Football club Fouras / St Laurent

Carton jaune 2 € - Bingo 3 €, carton vert 10 € (5 € les 3)

Lots : ordinateur portable, téléviseur LED, tour de son, montre connectée, casque audio Bluetooth, multi cuiseur, centrale vapeur, mini four, aspirateur, bons de passage Ile d'Aix, coffrets de vin, corbeilles fruits et légumes, huîtres & de nombreux autres lots.

Réservation : 06 84 82 46 77 et 05 46 83 94 56

Mardi 8 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 à 10h00 au monument aux morts.

Samedi 19 : Foulez nordique au Pays de Fort Boyard

Organisé par l'association Foulées Nordiques de la Prée

Tarif 7 € par personne.

Accueil à partir de 8h00 parking salle polyvalente 131 rue de la Croix des Joncs 17450 Saint-Laurent-de-la-Prée.

Départs entre 8h30 et 9h30.

Inscriptions et renseignements:

- Sur le site : <https://fouleznordique.jimdo.com/>

- ou <https://www.fouleesnordiques.com/>

- Par téléphone : 06 33 26 36 69

Dimanche 20 : 20ème brocante vide-grenier de la Pentecôte

De 6h00 à 20h00 dans la Grande rue

2 € le mètre linéaire.

Jambon a la broche, restauration, buvette, animation musicale.

Clôture des inscriptions le 16 mai.

Païement et carte d'identité OBLIGATOIRE à l'inscription.

Association Parenthèses

Tél : 07 82 19 70 00 (Heure repas)

Associationparentheses@yahoo.fr

20^{ÈME} BROCANTE
VIDE-GRENIER
DE LA PENTECÔTE

JUIN

Dimanche 10 : Rallye du Four à Chaux (Rallye découverte)

Organisé par l'association Four A Chaux Pierres & Fagots.

Principe : Une équipe par voiture, le pique nique dans le coffre : une liste d'objets à rapporter, des questions d'actualité locale, d'histoire, patrimoine, culture ... et un parcours à énigmes à découvrir.

8h30 – 9h00 = RDV au point de ralliement / petit déjeuner / remise des enveloppes aux équipes / départ

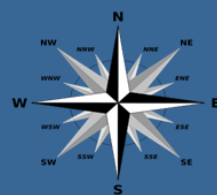
Vers 12h00 = arrivée / pique nique / jeux destinés aux enfants pour rapporter des points supplémentaires à leur équipe / comptage des points et remise des lots (fin vers 16h30)

Inscription et règlement avant le 03 juin 2018.

Tarif : Adulte non membre de l'association 6 € / Enfant 3 € / Adulte membre de l'association 4 €.

Demandez votre bulletin d'inscription à : fourachauxpierresetfagots@orange.fr

Tarif Adhésion Association : 20 € en individuel ou 30 € par couple.



JUIN

Samedi 9 : Gala de danse du Modern' Jazz à partir de 20h30 à la salle culturelle de Breuil Magné sur le thème " Une soirée au musée".
Entrée 6 €, gratuit - de 12 ans.



Vendredi 29 : Kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves.
Formule repas, boissons en vente sur place et stands de jeux pour les enfants, parents soyez nombreux !

Dimanche 24 : Fête du Tennis (portes ouvertes sur les terrains) organisé par le Tennis Club.

Samedi 30 : Journée caritative Fleurs à Cœur sur Fouras, organisé par l'association Holiscal.

JUILLET

Vendredi 13 : Feu d'artifice à 23h00 organisé par la municipalité derrière la salle polyvalente.

AOÛT

Dimanche 5 : Fête des battages organisée par l'Association Des Battages St Laurentais.

Rdv à St Pierre, route de la Perrière à partir de 11 heures, entrée libre.
Journée de travail dans une ferme en 1960, moissonneuse-lieuse, batteuse, labour avec tracteurs anciens, exposition de petits matériels manuels...couture, broderie, nombreux jeux anciens gratuits, grands jeux en bois, tir à la corde, course aux sacs, lancer de charentaises, piscine de paille...
Buvette et restauration rapide sur place à partir 12h00.



Vendredi 10 : Randonnée de la St-Laurent avec repas par étape organisée par l'association Laurando.
Inscription avant le 4 août, nombre de participants limité.
Bulletin d'inscription sur notre site : www.laurando.fr (adultes : 14 € ; enfants : 8 €) dans les mairies de Saint Laurent et Fouras, et dans les offices de tourisme du Pays Rochefortais.



Mercredi 15 : Concours de pétanque et de tir sur boules et cochonnet.

Organisés par l'association des Anciens Combattants sur le terrain communal derrière la salle polyvalente. Début des inscriptions à 8h30 en triplette constituée, jet au but à 10h15, finale à 14h00.
5 € par joueur.
Contact : Mr Jean-Louis Paillard : 06 81 06 05 15 et 05 46 84 07 25.



NOUVELLE

Venez découvrir votre nouvelle Bibliothèque Municipale !

Heureux de son succès grandissant, nous tenons à remercier les adhérents, petits et grands.



Près de 400 nouveaux livres prêtés par la Médiathèque Départementale ont investi les rayons et bien d'autres nouveautés feront de même tout au long de l'année.

Nous acceptons avec grand plaisir les dons à la bibliothèque Rue de la Grande Levée, après la salle des fêtes..

Merci. Les prêteurs d'histoires.

Lundi de 17h00 à 19h00.

Mercredi de 15h00 à 18h00.

Samedi de 10h00 à 12h00

Gratuit pour les -18 ans

4€ / an pour les adultes.

ANIMATION | LA BONNE RÉPLIQUE

JEUX LUDIQUES
AUTOUR DE TEXTES DE THÉÂTRE

Lundi 28 mai
à 18 h 30

Saint Laurent de la Prée
BIBLIOTHÈQUE

Samedi 23 juin
à 14 h 30

Réseau des Médiathèques Rochefort Océan
En partenariat avec le réseau TEC TAP



« LA BONNE REPLIQUE » : venez jouer autour de textes de théâtre !

Le réseau de théâtre amateur TEC-TAP propose, en partenariat avec le réseau des médiathèques Rochefort Océan, l'animation « LA BONNE REPLIQUE » où jeu et théâtre s'entremêlent.

En effet, des comédiens des troupes de théâtre amateur, proposent de façon ludique, de voyager en reconnaissant des répliques choisies dans le répertoire très riche du théâtre, aussi bien classique que contemporain.

Ces animations sont gratuites.

Le St Laurentais est une publication de la mairie de St Laurent de la Prée : 131 rue de la Croix des joncs 17450 st Laurent de la Prée.
Directeur de publication : Raymond Minier
Rédaction : Commission Communication